

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2007

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 11 décembre 2007 à 18 h 35, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets
Suzanne Gagnon Poulin
Michelle Laguë
Nicole Leblanc
Chantale T. Renaud

Messieurs : Michel Gervais
Normand Héroux

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Nicolas Léonard
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

Sont également présents :

Mesdames : Francine Chabot et Colette Larose

Monsieur : Claude Denis

Sont également présents :

Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, secrétaire générale
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 18 h 35.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2007

19-CE-2007-2008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Normand Héroux :

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 10.1.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour adopté se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions orales du public
4. Affaires de la Direction générale
5. Affaires du Secrétariat général
6. Affaires du Service des ressources éducatives
7. Affaires du Service des ressources humaines
8. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
9. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
10. Affaires du Service des ressources matérielles
11. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 11.1 Homologation des fournisseurs: Achat d'imprimantes et de périphériques
12. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
13. Autres points
14. Questions orales du public
15. Parole aux commissaires
16. Parole aux commissaires représentant les parents
17. Ajournement ou clôture de la séance

HOMOLOGATION DES FOURNISSEURS : ACHAT D'IMPRIMANTES ET DE PÉRIPHÉRIQUES

**** La commissaire Nicole Leblanc arrive ****

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'imprimantes et de périphériques le 29 octobre 2007;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont été ouvertes le 12 novembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin veut développer un partenariat avec une entreprise aux fins de l'acquisition de ses imprimantes et ses périphériques pour la prochaine année;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2007

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition d'imprimantes et de périphériques prend la forme d'une commande ouverte;

CONSIDÉRANT QUE dix firmes se sont procuré le document d'appel d'offres et que trois firmes ont déposé une soumission:

CONSIDÉRANT la possibilité de prolonger le contrat pour une année additionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la politique d'achat prévoit l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse composé du Service des ressources financières et de l'approvisionnement et du Service des technologies de l'information recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

20-CE-2007-2008

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gervais:

QUE la firme INSO soit retenue comme fournisseur homologué aux fins de la commande ouverte des achats d'imprimantes et de périphériques (lots 1, 2 et 3) pour une année, soit du 11 décembre 2007 au 11 décembre 2008 pour un contrat dont le montant maximal est évalué à 180 000 \$ incluant les taxes;

QUE le directeur général et la directrice du Service des technologies de l'information soient autorisés à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Amendement à la résolution

Monsieur Normand Héroux propose d'amender la résolution en ajoutant ce qui suit à la fin du 1^{er} QUE:

"et la possibilité de le prolonger pour une année additionnelle;"

Monsieur Michel Gervais accepte d'inclure cet amendement.

HOMOLOGATION DES FOURNISSEURS : ACHAT D'IMPRIMANTES ET DE PÉRIPHÉRIQUES

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'imprimantes et de périphériques le 29 octobre 2007;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont été ouvertes le 12 novembre 2007;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2007

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin veut développer un partenariat avec une entreprise aux fins de l'acquisition de ses imprimantes et ses périphériques pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition d'imprimantes et de périphériques prend la forme d'une commande ouverte;

CONSIDÉRANT QUE dix firmes se sont procuré le document d'appel d'offres et que trois firmes ont déposé une soumission:

CONSIDÉRANT la possibilité de prolonger le contrat pour une année additionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la politique d'achat prévoit l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse composé du Service des ressources financières et de l'approvisionnement et du Service des technologies de l'information recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gervais:

QUE la firme INSO soit retenue comme fournisseur homologué aux fins de la commande ouverte des achats d'imprimantes et de périphériques (lots 1, 2 et 3) pour une année, soit du 11 décembre 2007 au 11 décembre 2008 pour un contrat dont le montant maximal est évalué à 180 000 \$ incluant les taxes et la possibilité de prolonger pour une année additionnelle ;

QUE le directeur général et la directrice du Service des technologies de l'information soient autorisés à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2007

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h.

Présidente

Secrétaire générale

